

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 02 Avril 2019 à 20 heures 30

Membres présents : Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Salvan Elisabeth, Vergne Jérôme, Vours Marie Agnès,

Absents excusés : Lamic Pascal, Vergne Jérôme

Date de convocation : 27 mars 2019

Secrétaire de séance : BOUDET Jean-Bernard

Le Jeudi 02 avril 2019 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire en présence de Mme MEY FAU Caroline, Conseillère départementale.

1. Approbation PV réunion du 21 Février

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. CA et CG 2018 Commune et Assainissement - Affectation des résultats

Le Maire indique que lors de la précédente réunion, le compte administratif avait été accepté à l'unanimité par le conseil municipal. Il convient dès à présent d'acter également le compte de gestion qui correspond et de prévoir l'affectation des résultats pour chaque budget, à savoir :

Budget communal :

section fonctionnement	
montant dépenses	303 697,44 €
montant recettes	367 451,77 €
résultat de l'exercice	63 754,33 €
reprise excédent antérieur	86 496,07 €
résultat cumulé	150 250,40 €
Section investissement	
montant dépenses	30 298,12 €
montant recettes	23 029,60 €
résultat de l'exercice	-7 268,52 €
reprise déficit antérieur	-11 060,72 €
résultat cumulé	-18 329,24 €
Restes à réaliser	
dépenses	28 400,00 €
recettes	0,00 €
solde	28 400,00 €
besoin de financement de la section d'investissement	
résultat cumulé	0,00 €
solde des restes à réaliser	-28 400,00 €
besoin de financement	-46 729,24 €
affectation des résultats	
1/ couverture besoin de financement de la section investissement (cpte1068)	46 729,24 €
2/ reste sur excédent de fonctionnement (cpte 002)	103 521,16 €

Budget assainissement

section fonctionnement	
montant dépenses	32 478,26 €
montant recettes	60 031,93 €
résultat de l'exercice	27 553,67 €
reprise excédent antérieur	9 188,91 €
résultat cumulé	36 742,58 €
Section investissement	
montant dépenses	19 813,39 €
montant recettes	19 378,19 €
résultat de l'exercice	-435,20 €
reprise déficit antérieur	-4 202,19 €
résultat cumulé	-4 637,39 €
besoin de financement de la section d'investissement	
solde des restes à réaliser	0,00 €
besoin de financement	4 637,39 €
affectation des résultats	
1/ couverture besoin de financement de la section investissement (cpte1068)	4 637,39 €
2/ reste sur excédent de fonctionnement (cpte 002)	32 105,19 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les comptes administratifs et gestion 2018 ainsi que l'affectation des résultats.

3. Présentation et vote BP :

- **budget communal 2019**

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du budget préparé par la commission finances, Monsieur le maire présente le budget communal comme suit.

section fonctionnement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	64 800.00 €	013	atténuation de charges	0.00 €
012	charge personnel	121 000.00 €	70	produits des services	40 960.00 €
014	atténuation de produits	56 063.00 €	73	impôts et taxes	209 832.00 €
65	autres charges gestion courante	96 550.00 €	74	dotations et participations	94 798.00 €
66	charges financières	4 151.00 €	75	autres produits gestion courante	15 665.00 €
68	Dotations aux provisions	3 000.00 €	77	produits exceptionnels	0.00 €
22	Dépenses imprévues	26 000,00 €			
23	virement à la section investissement	100 542.16 €	042	opérations d'ordre entre sections	8 500.00 €
042	opérations d'ordre entre sections	3 050.00 €		total	357 922.00 €
	total	475 156.16 €		total	475 156.16 €
				total	475 156.16 €
				total	475 156.16 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 413.16 €	10	dotations Fonds divers Réserves	47 729.24 €
16	emprunts et dettes	16 329.00 €	165	dépôts et cautionnements reçus	0.00 €
020	dépenses imprévues	0.00 €	13	subventions d'investissement	1 000.00 €
040	opérations d'ordre entre sections	8 500.00 €	16	emprunts et dettes	60 000.00 €
		72 992.16 €	021	virt section de fonctionnement	100 542.16 €
	<u>Programmes (nouvelles propositions)</u>		040	opérations d'ordre entre sections	3 050.00 €
	Mise en place SIL	5 000.00 €			
	Acquisition bâtiment boulangerie	90 000.00 €			
	Frais bornage, étude SDAIL	10 000.00 €			
	Frais études adressage	1 500.00 €			
	Classement voies communales	3 000.00 €			
	Chantier Barrières	5 000.00 €			
		114 500.00 €			
	restes à réaliser/programmes	0.00 €			
	résultat reporté	18 329.24 €		résultat reporté	
	total	212 321.40 €		total	212 321.40 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents.

Attribution des subventions aux associations

Sur proposition de la commission finances, après réception de demandes écrites (bilan moral et financier) les membres du conseil municipal décident d'attribuer aux associations **à l'unanimité**, les subventions suivantes :

-	APEL et amis de l'étoile	300 €
-	Pêche et pisciculture	150 €
-	Chambre des métiers	80 €
-	Club des bons vivants	350 €
-	Croqueurs de pommes	350 €
-	Les Amis de la Source	250 €
-	Miers animation	550 €
-	Société de chasse	150 €
-	Artzimut	500 €
-	Les Ailes du Causse Lotois	200 €
-	Mutuelle Coup Dur	100 €

*** budget assainissement 2019**

Monsieur le Maire procède à la présentation du budget assainissement :

section exploitation					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
011	charges à caractère général	32 332.03 €	70	redevances et autres prestations	23 100.00 €
012	charge personnel	5 000.00 €	74	subventions d'exploitation	0.00 €
014	atténuation de produits	2 300.00 €	75	autres produits gestion courante	0.00 €
65	autres charges gestion courante	0.00 €	77	produits exceptionnels	0.00 €
66	charges financières	276.77 €	042	opérations d'ordre entre sections	10 056.61 €
67	charges exceptionnelles	1 100.00 €			
68	Dotations amortissements	0.00 €			
023	virement à la section investissement	9 538.00 €		total	33 156.61 €
042	opérations d'ordre entre sections	14 714.00 €		résultat reporté	32 105.19 €
	total	65 261.80 €		total	65 261.80 €
section investissement					
chapitres	dépenses	prévisions	chapitres	recettes	prévisions
16	emprunts et dettes	10 210.00 €	10	réserves	4 637.39 €
21	immobilisations corporelles	3 985.39 €			
040	opérations d'ordre entre sections	10 056.61 €	021	Viirt section fonctionnement	9 538.00 €
	total	24 252.00 €	040	opérations d'ordre entre sections	14 714.00 €
	résultat reporté	4 637.39 €			
	total	28 889.39 €		total	28 889.39 €

Le budget est approuvé et signé à par les membres présents et représentés.

4. Vote des taux communaux

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les taux appliqués en 2018 :

- taxe d'habitation 10.50 %
- taxe foncier bâti 21.80 %
- taxe foncier non bâti 198.30 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reporter pour 2019 les taux à l'identique, pour un produit fiscal attendu de **194 472 €**

5. Demande acquisition terrain

Le Maire donne lecture du courrier de Mr Pascal Lamic souhaitant acquérir une bande de terrain communal sur les parcelles AP 468 et AP 470 sur une largeur de 2,50 m. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge du pétitionnaire. Le prix de vente est fixé à 20 € le m².

Après discussion, le conseil municipal passe au vote : 4 voix pour la vente et 4 abstentions.

Contact sera pris avec Mr Lamic pour la réalisation du bornage.

6. Point sur les réunions passées et à venir

- Le 27 mars : réunion de la commission communale des impôts directs : classement des nouvelles habitations et révisions de propriétés non bâties suite à une plantation de truffiers.
- Mercredi 3 avril : présentation du volet habitat du PLUIh à Gramat.
- Jeudi 4 avril : réunion du Conseil Territorial du pôle pour présentation des audits de Cauvaldor.
- Mardi 9 avril : Venue du président du Conseil Départemental dans le cadre de la « Ruralité Vivante »
- Jeudi 25 avril : 14 h -Présentation projet de réhabilitation bâtiment boulangerie par le CAUE et le SDAIL
15 h -Réunion avec Monsieur le Sous-Préfet et les financeurs potentiels du projet

7. Commission culture et patrimoine

Barrières

Intervention Déclam

- Logistique : Un compteur (eau-électricité) devrait être posé pour le 18 avril. En cas de retard, un compteur de chantier est à installer. Celui-ci servirait également pour la manifestation du Rallye castine. Un chapiteau sera monté puis transporté le dimanche 28 avril sur le terrain recevant la buvette du rallye (5 mai). Tables et bancs seront mis à disposition de l'association.
- Un dossier de subvention auprès de Cauvaldor est en cours d'achèvement (2500 € sollicités sur les 5000 € du coût de l'intervention).

- Le groupe de travail post Adefpat se réunira (10 avril) afin de finaliser les statuts de l'association dont le nom a été choisi et enregistré : *Mémoires de pierres*. Un programme d'actions est à fixer pour les trois années à venir d'ici la période estivale.
- Relevé par géomètres (GEA – Saint-Céré) : Gilles Fau et Jérémy Choukroun (directeur-adjoint du PNRQC) ont rencontré le géomètre en charge du relevé afin d'appréhender toutes ses potentialités.
- Valéry Jamin, résidant, s'étant inquiété du passage du Rallye castine, Gilles Fau propose au conseil une modification du trajet pour 2020 au cas où la manifestation serait reconduite. Un bilan après l'édition 2019 déterminera la décision municipale.
- Une formation permaculture portée par le PNRQC débutera les 3 et 5 avril (mairie de Miers).

Arzimut

- Les séances photographiques (tableau Breughel) auprès des Miersoises et Miersois sont achevées. L'accueil a été cordial et convivial.
- La manifestation *De porte en porte* (soirée participative avec intervention artiste chez l'habitant) proposée courant avril ne pourra être organisée vu le court délai de préparation. Une autre période devra éventuellement être choisie.
- Le tournage du film-entretien est à réaliser.

Centenaire menuiserie Cayre

Les artisans seront invités à apporter leurs archives lors de la prochaine réunion de la commission culture et patrimoine (10 avril).

9. Désignation délégué AEP Padirac

Monsieur le maire fait part de la demande de Monsieur Jérôme Vergne de ne plus siéger au Syndicat AEP de Padirac, en tant que titulaire, étant trop pris par ses activités professionnelles. Mme Elisabeth Salvan, déléguée suppléante est candidate pour le remplacer, Monsieur Jérôme Vergne devenant suppléant.

Cette proposition soumise au vote, est acceptée à l'unanimité, ce qui donne comme représentants miersois au Syndicat AEP de Padirac :

Titulaires	: Marie-Pierre CASSABOIS Elisabeth SALVAN	Suppléants	: Jérôme VERGNE Marie-Ange VAURS
------------	--	------------	-------------------------------------

8. Questions diverses.

- La vente d'herbe à l'année sur les terrains AK 91, AP 287, 292 et 293 prend fin le 30 Avril, il convient donc de reformuler un appel d'offres rapidement.
- Dans le cadre du recensement des entreprises, des commerçants, artisans et exploitations sur le territoire de Cauvaldor, il revient à chaque commune de désigner un référent pour faire remplir le questionnaire aux personnes concernées : Mme Marie-Ange VAURS se propose pour accomplir cette mission. Sa nomination comme référente est acceptée à l'unanimité.
- Après divers contacts avec Jean-François HESSEL du PNRQC à propos de la signalisation d'intérêt local, le conseil municipal décide de retenir la société Girod – Chelles comme fournisseur de mobilier de signalisation. Une commande très précise des panneaux et support va leur être fournie.

Fin de séance 23 h 30